

*que
sais-je?*

**HISTOIRE DE
L'ALGÉRIE
CONTEMPORAINE**
CH.-ROBERT AGERON



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

16° O³ g
520

QUE SAIS-JE ?

806824
93

Histoire de
l'Algérie contemporaine
(1830-1988)

CHARLES-ROBERT AGERON

Professeur à l'Université de Paris XII

Neuvième édition mise à jour

90^e mille

16°03g
520



DU MÊME AUTEUR

ARTICLES D'HISTOIRE ALGÉRIENNE

- La France a-t-elle eu une politique kabyle ?, *Revue historique* (avril 1960) (p. 311-352).
- Jaurès et les socialistes français devant la question algérienne (1895-1914), *Le Mouvement social* (janvier 1963).
- Le mouvement « jeune-algérien », *Etudes maghrébines. Mélanges offerts à Ch.-A. JULIEN*, Presses Universitaires de France, 1964 (p. 217-243).
- Administration directe ou protectorat : Un conflit de méthodes sur l'organisation de la province de Constantine (1837-1838), *Revue française d'Histoire d'outre-mer* (mai 1964) (p. 5-40).
- Premières négociations franco-algériennes (le traité Desmichels et le traité de la Tafna), *Preuves* (septembre et octobre 1964).
- L'émigration des Musulmans algériens et l'exode de Tlemcen, *Annales*, n° 5, sept.-octobre 1967 (p. 1047-1066).
- La politique kabyle sous le Second Empire, *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, n° 190-191 (sept. 1967) (p. 67-105).
- L'évolution politique de l'Algérie sous le Second Empire, *L'Information historique*, n° 4 et n° 5 de 1969 ; n° 1 de 1970.
- Abd el-Kader souverain d'un royaume arabe d'Orient, *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, Actes du II^e Congrès international d'études nord-africaines*, numéro spécial 1970.
- Ferhat Abbas et l'évolution politique de l'Algérie musulmane pendant la deuxième guerre mondiale, *Revue d'Histoire maghrébine*, n° 4 (juillet 1975) (p. 125-144).
- Si M'hammed ben RAHAL, *Les Africains*, 1977, t. VIII.
- Les populations du Maghreb face à la propagande allemande, *Revue d'histoire de la 2^e guerre mondiale*, 1979, n° 114, p. 1-39.
- Sur l'année politique algérienne 1936, *Revue d'histoire maghrébine*, juillet 1979, p. 1-33.
- L'opinion française devant la guerre d'Algérie, *Revue française d'Histoire d'Outre-mer*, n° 231.
- Les classes moyennes dans l'Algérie coloniale, in *Les classes moyennes au Maghreb*, Ed. C.N.R.S., 1980.
- Les troubles du Nord-Constantinois en mai 1945 : une tentative insurrectionnelle ?, *Vingtième siècle*, n° 4, 1984.
- L'immigration maghrébine en France, *Vingtième siècle*, juillet 1985.
- Le Parti communiste algérien, *Vingtième siècle*, décembre 1986.
- Vie et mort de la Quatrième République, le « fardeau colonial », in *Des Républiques françaises*, 1988, p. 639-662.

OUVRAGES

- Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, 2 volumes, 1298 p., 22 tableaux, 12 graphiques, Paris, 1968, Presses Universitaires de France (Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris-Sorbonne, série Recherches, t. 44 et 45).
- Politiques coloniales au Maghreb*, Presses Universitaires de France, coll. « Hier », 1973, 291 p.
- L'anticolonialisme en France de 1871 à 1914*, « Dossier Clio », Presses Universitaires de France, 1973.
- France coloniale ou parti colonial ?* P.U.F., 1978, 302 p.
- Histoire de l'Algérie contemporaine (1871-1954)*, t. II : *De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération*, P.U.F., 1979, 643 p.
- « *L'Algérie algérienne* » de Napoléon III à de Gaulle, Sindbad, 1980, 264 p.

ISBN 2 13 042159 8

Dépôt légal — 1^{re} édition : 19643^e édition mise à jour : 1990, avril

© Presses Universitaires de France, 1964

108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



INTRODUCTION

L'ALGÉRIE AVANT 1830 ET L'EXPÉDITION D'ALGER

I. — Histoire contemporaine et passé de l'Algérie

Une histoire de l'Algérie contemporaine peut-elle commencer selon la tradition historique française en 1830 ? Certes, le nom même d'Algérie date de 1831 mais la Régence d'Alger, fondée par les corsaires 'Arûj et Khayr-ed-dîn et placée sous la domination turque jusqu'à la conquête française, existe depuis la première moitié du XVI^e siècle. Antérieurement, le Maghreb central (*al Moghrib al Aousat*) et oriental (*Ifrîqiya*) possède une histoire millénaire. Il pourrait dès lors sembler nécessaire d'évoquer en introduction à la période contemporaine ces longs « siècles obscurs » d'histoire arabe, islamo-berbère et barbaresque. Mal connus, ces temps n'en contiennent pas moins pour le Maghreb des heures de gloire et de lumière qu'on nous reprochera peut-être de ne point rappeler.

Vouloir cependant résumer à tout prix et en quelques lignes cette histoire serait une gageure sans intérêt. Et il vaut mieux avertir le lecteur non préparé que « cette histoire confuse satisfait mal le désir légitime que nous aurions de réussir à comprendre à la lecture de quelques pages bien choisies, le mystère de la civilisation islamique d'Afrique » (R. Montagne). C'est pourquoi nous renoncerons à énumérer ici et la brève conquête de l'Orient arabe aux VII^e et VIII^e siècles, et la grandeur et la décadence des Etats et Royaumes berbères. Rappelons pourtant l'invasion arabe hilâlienne du XI^e siècle, parce que celle-ci, amenant dans une Berbérie faiblement peuplée des masses nomades de race arabe, devait bouleverser durablement la structure des pays magribins. Et notons le fait essentiel : l'histoire profonde du Maghreb central, par-delà le heurt des tribus, tient surtout à la décisive action de l'Islâm mis au niveau affectif des masses par des sociétés mystiques : les *Voies (thourouq)* ou *Confréries* et par une aristocratie de per-

sonnages religieux : marabouts (*mrâbtin*) et chorfâ (*chûrafâ* : descendants du Prophète). Ce sont ces sociétés et ces familles qui, évangélisant les tribus auxquelles elles transmirent leurs noms, ont constamment islamisé et peu à peu arabisé le pays berbère. A l'Algérie longtemps « pays de mission » musulmane, elles forgèrent une personnalité incontestablement orientale.

II. — La Régence d'Alger

Sur le devant de la scène historique, la désagrégation politique du Maghreb entraîna à partir du XVI^e siècle la domination des Turcs. Ces demi-Européens apportèrent en Afrique l'idée de frontières et de souveraineté territoriale : on leur doit essentiellement le cadre de l'Algérie, étendue alors des Trara à La Calle, d'Alger à Biskra et Ouargla. Mais les Turcs de la Régence, vassaux lointains du Sultan, ne songèrent guère à mettre leur marque sur le pays. Tournée vers les profits de la course méditerranéenne, cette oligarchie de corsaires — (la corporation des *raïs* (*taïfa al riyyâs*) — et de janissaires, composée, selon le malicieux Haëdo, de « Turcs de naissance et de Turcs de profession », vécut longtemps en marge des tribus. L'administration du pays fut réduite à une fructueuse exploitation des populations indigènes, traitées en Raïas (*Ra'âyâ*) chrétiennes et soumises comme elles au paiement de l'impôt *kharâj*. Malgré les incessantes révoltes des tribus arabo-berbères cette domination coloniale tenait solidement le pays en s'appuyant sur des groupes privilégiés *makhzen*, en entretenant les divisions et les rivalités de *çoff*, en utilisant les influences des confréries ou des zaouias (*zâwiya* : établissements religieux).

Au début du XIX^e siècle, les deys étaient choisis par la milice turque, l'*odjâq* (1), et recevaient du Sultan de Constantinople un kaftan d'investiture. Bien qu'ils correspondissent régulièrement avec le grand vizir du Sultan, ils gouvernaient en souverains absolus, assistés d'un conseil (*dîwân*) composé de cinq hauts fonctionnaires d'origine turque. La Régence était divisée en quatre territoires : la région d'Alger ou *dâr-al-Sûltân*, ainsi nommée parce que soumise à l'administration directe du dey souverain, et les trois beyliks : province de l'Est (capitale Constantine), province du couchant (Oran), province

(1) L'*odjâq* signifie en turc foyer, mais à Alger les janissaires étaient répartis en petites unités de quelques dizaines d'hommes appelées précisément *odjâq* (424 en 1830) ; chaque *odjâq* était dirigé par un *oda-bachi*. Les officiers portaient le titre de *bûlûk-bachi*.

du Tittery (Médéa). Celles-ci étaient dirigées par des beys aidés de *Khalifa* (lieutenants) qui devaient apporter à dates fixes, à Alger, le produit de l'impôt. Chaque beylik était en principe divisé en « outhans » (*wat'ân*) commandés par des *qaïd* turcs ou indigènes. Mais des régions entières étaient en fait presque indépendantes et seulement surveillées par des *zmâlas* ou quelques garnisons. Les villes s'administraient elles-mêmes : les diverses charges municipales y compris celles des corporations de métiers et de *berranis* (*barrâniya* — étrangers à la cité) étaient entre les mains de titulaires propriétaires de leurs offices mais affermées en fait à des préposés. Les citadins (*h'ad'rîya* ou *baladiyya*) peu nombreux (5 % de la population ?), vivaient coupés des masses rurales et se considéraient comme appartenant presque à une autre race que les *Bedouï* : ils étaient détestés par les gens des tribus (*Qbâïl*). Les Européens les appelaient *Maures* parce que, dans les ports surtout, dominait une « bourgeoisie » en partie d'origine andalouse. Une fraction de la petite communauté juive avait même origine. Maures et Juifs, ces derniers souffre-douleur des Croyants, se partageaient l'artisanat et le petit commerce. Mais le commerce extérieur de la Régence se trouvait pratiquement entre les mains de juifs livournais devenus les seuls banquiers du dey, presque « les rois d'Alger » à la faveur de la régression de la course et de la crise de l'Etat algérien (1).

A la veille de l'expédition française, le régime turc se trouvait très affaibli par les grandes révoltes menées par la confrérie des *Derqaoua* (*Darqâwa*) la féodalisation des fonctionnaires et la baisse des exportations. Si quelques familles de *Kouloughli* (*Koûlôûghlôû*) (2) avaient réussi à se fonder dans l'oligarchie turque et si quelques seigneurs du Constantininois s'étaient apparentés aux familles beylicales, le sentiment anti-turc restait fort dans les tribus. Celles-ci ne se reconnaissaient pour chefs que leurs *cheïkh* héréditaires appartenant aux familles

(1) La population de l'Algérie en 1830 n'est pas connue, les Turcs n'ayant jamais fait de recensement. Les évaluations des Musulmans contemporains varient de 2 250 000 h. (Abou Darba) à 10 millions (Sidi Hamdân). D'après les statistiques postérieures, le chiffre approximatif de 3 millions paraît le plus raisonnable. C'est aussi celui que donnaient le rapport Boutin et la correspondance du consul Dubois-Thainville.

(2) *Kâlâghâl* ; pluriel *Kâlâghlâ* (mot turc) : métis de Turcs et de femmes algériennes (littéralement : fils d'esclaves). Boutin évaluait en 1808 le nombre des Turcs à 10 000 et celui des *Kouloughlou* à 5 000 (en arabe algérien on dit un *Kouroughlt* ou un *Qourghlt*).

nobles d'origine guerrière : les *djouâd* et les *douâouida* (1) et pour arbitres leurs marabouts. La réputation d'« Alger la guerrière » n'en restait pas moins considérable. Pour neutraliser ses corsaires sept états payaient un tribut régulier au dey, huit états (dont l'Angleterre) lui offraient des présents en espèces ou en nature. L'idée souvent émise au cours des siècles d'une intervention française à Alger se trouva relancée en 1827 moins par la décadence de l'Etat algérien que pour dénouer un conflit diplomatique embarrassant.

III. — L'expédition d'Alger

Cette expédition ne se rattache pas à la politique coloniale de la Restauration : elle fut à la fois un expédient improvisé et un geste de politique intérieure, accomplis par un gouvernement en difficulté qui recherchait une opération de prestige.

Une histoire embrouillée de créances entre la France, le dey et deux négociants juifs d'Alger, dont la liquidation traînait depuis 1798, avait abouti en avril 1827 à une rupture diplomatique lorsque le dey Hûssein eût frappé le consul de France et refusé toute excuse à cet affairiste douteux. La France réagit en soumettant Alger à un blocus maritime qui fut maintenu pendant trois ans ; le dey riposta par la destruction des comptoirs français de Bône et de La Calle et demanda à son suzerain l'envoi de troupes turques. Mais le grand vizir ne dépêcha qu'un diplomate, Taher Pacha. Après la canonnade d'un vaisseau parlementaire français en août 1829, le gouvernement de Polignac fut tenté par un projet de conquête du Maghreb qu'aurait menée le pacha d'Egypte Mehmet 'Ali. Mais l'affaire ayant échoué du fait du Sultan et de l'Angleterre, le gouvernement français se résolut sans enthousiasme à « changer de plan » : fin janvier 1830 fut décidée une intervention militaire. Comme l'avait écrit, dès 1827, le ministre de la Guerre « elle ferait une utile diversion à la fermentation politique de l'intérieur » et permettrait « de demander ensuite des députés à la France, les clés d'Alger à la main ».

Le 14 juin, une armée de 37 000 hommes débarquait dans la baie de Sidi-Ferruch. Le 19, les troupes turques renforcées de

(1) Le nom de *djouâd* désigne l'ensemble des nobles d'origine militaire, celui de *douâouida* une noblesse supérieure prétendument issue de la tribu de Qoraïch. Les *djouâd* se désignaient encore sous le nom de *Mahâll* (les *Bent Mahâll* ; descendants des colonnes expéditionnaires [de la conquête arabe]).

contingents kabyles et arabes (1) passaient à l'offensive, mais défaites se repliaient. Dix jours plus tard, l'armée française attaqua le fort l'Empereur qui couvrait Alger. La prise du fort décida du sort de la ville. Le 5 juillet, le dey apposait son sceau sur la convention qui livrait Alger et la Qaçba. Le général français garantissait aux « habitants de toutes les classes » le respect de leur liberté, de leur religion, de leurs propriétés, de leur commerce, de leurs femmes. La prise d'Alger n'eut qu'un faible retentissement en France — en dehors des milieux d'affaires marseillais — mais fut largement commentée à l'étranger.

Avant comme après le succès de l'expédition, le gouvernement Polignac ne songeait guère à conserver Alger. Parmi d'autres hypothèses, il envisageait de reconduire la milice turque en Asie et « d'installer à la place du dey un prince maure ou arabe avec un gouvernement national ». Puis, conformément aux Instructions remises à de Bourmont, le 18 avril, Polignac se décida le 26 juin à traiter avec le gouvernement ottoman « de nos intérêts particuliers » : Alger et son territoire seraient remis au Sultan qui céderait à la France une portion de territoire algérien depuis le cap Bougaroun jusqu'à la frontière de la Régence de Tunis. Il s'agissait d'élargir la zone de nos *Concessions d'Afrique* et d'occuper Bône. D'autre part, une conférence internationale réglerait « les intérêts généraux de l'Europe » (suppression de la piraterie et des tributs). La prise d'Alger ne changea rien à ces plans : le 15 juillet, de Bourmont recevait l'ordre de « s'emparer de Bône où l'armateur génois Schiaffino chargeait pour le compte du dey ». Les 17 et 19 juillet, Polignac transmettait à notre ambassadeur à Constantinople des instructions nuancées pour entamer des négociations sur la base de la remise d'Alger contre « un léger accroissement du territoire dont la France était souveraine depuis plusieurs siècles », mais il ne devait rien signer, le gouvernement « se réservant d'accepter ou de rejeter le traité ». Notre ambassadeur en Russie fut chargé de communiquer ce projet de traité au tzar et d'obtenir de lui une pression diplomatique sur Constantinople.

Toutefois le général de Bourmont qui avait fait proclamer « aux Koulourlis, aux Arabes et aux habitants d'Alger », que l'armée française venait « chasser les Turcs, vos tyrans » et

(1) Les généraux français évaluèrent à 50 000 h. les troupes qu'ils eurent à combattre ; selon Si Hamdân ben 'Othmân que le dey appela auprès de lui dès après le débarquement, il n'y aurait eu que « 30 000 combattants » : (Les troupes régulières atteignaient environ 15 000 hommes.)

qu'ils régneraient comme autrefois dans (leur) pays, maîtres indépendants de (leur) sol natal » (1) entendait bien ne pas céder Alger aux Ottomans. Après avoir avancé que la Régence serait soumise avant 15 jours, il annonça successivement que « les Maures et les Arabes nous regardaient comme des libérateurs », qu'il s'occupait de « reconstruire un gouvernement avec des Maures instruits et intelligents » ; puis que, les ayant compromis, il ne pouvait « les laisser retomber sous la domination des Turcs ». Pour créer l'irréparable, il procéda à l'expulsion des Turcs installés et mariés dans le pays. Quant à l'expédition de Bône, il « avait lieu d'espérer qu'elle déciderait le bey de Constantine à se soumettre ». Bref, par diverses initiatives (marche sur Blida, tentative d'occupation de Bougie, débarquement d'Oran), le premier général français d'Afrique espérait bien forcer la main à son gouvernement.

Il n'en eut pas le temps (2). Après la Révolution de Juillet 1830, le nouveau régime auquel de Bourmont offrit ses services le contraignit à quitter son poste. Mais déjà l'Armée avait fait savoir qu'elle n'entendait pas être frustrée de sa victoire. L'autorité de l'*odjâq* turc avait disparu, celle de l'armée française devait lui être substituée dans toute la Régence. De fait, pendant 40 ans, de 1830 à 1870, l'Algérie allait devenir le champ de manœuvres et le domaine réservés de l'Armée.

(1) Le gouvernement français après avoir témoigné à de Bourmont son mécontentement de ce qu'on attaquaît « les Turcs en général avec lesquels la France n'a pas cessé d'être en paix » fit saisir, le 8 juin, les exemplaires de cette proclamation qui ne correspondait pas à sa politique. Le général avait reçu ordre « de ne rien dire qui puisse préjuger sur nos intentions ultérieures à l'égard d'Alger ». Une seconde proclamation fut rédigée où il n'est plus question de faire la guerre aux Turcs mais au dey.

(2) Rien n'indique en effet, si ce n'est le témoignage unique et tardif d'un fonctionnaire légitimiste, Bois le Comte, que Polignac ait eu l'intention de garder Alger.

PREMIÈRE PARTIE

L'ALGÉRIE DES MILITAIRES (1830-1870)

CHAPITRE PREMIER

LA CONQUÊTE

Les incertitudes françaises et « le temps de l'anarchie » (juillet 1830-juillet 1834)

La Monarchie de Juillet ne sut que faire à ses débuts d'Alger ce « legs onéreux de la Restauration ». En juin 1831, le ministre Casimir Périer annonçait bien sa volonté d'étendre l'occupation française sur toute la Régence, mais les hésitations reprurent après lui jusqu'au 22 juillet 1834, date à laquelle fut institué un gouvernement général des possessions françaises dans le Nord de l'Afrique. Ces possessions se bornaient alors aux environs immédiats des villes d'Alger, Oran, Bougie et Bône.

Pendant cette période d'incertitude qui suivit la disparition du régime turc, le désordre fut général en Algérie. Ce fut pour les Musulmans *le temps de l'anarchie*. En Oranie, les tribus se précipitèrent sur les garnisons turques ou kouloughlies et le souverain marocain tenta d'y faire reconnaître son autorité. Dans le Titteri, les çoufs entrèrent en lutte ; à Alger, certains notables demandèrent à déterminer eux-mêmes la forme de gouvernement qui leur convenait et rêvèrent d'un gouvernement autonome. Aussi n'y eût-il pas de soulèvement général contre les envahisseurs chrétiens.

Face à cette situation favorable dont ils ne surent pas tirer parti, nos généraux gouvernèrent improvisément leur politique au gré de leurs tempéraments. Le successeur de de Bourmont, le général Clauzel, impérieux et retors, crut facile d'établir la domination française en utilisant des chefs musulmans. Sui-

vant un projet dû à de Lesseps, il aurait voulu placer des bey tunisiens à Oran et Constantine. Pour cela il signa de sa propre autorité deux traités avec la maison régnante de Tunis. Dans le premier, il lui accordait secrètement le beylik de Constantine en pleine souveraineté (1). Dans le second, il obtenait la promesse d'un bey protégé de la France pour Oran. Le bey turc d'Oran débordé par la révolte des tribus arabes s'était en effet spontanément effacé tandis que le sultan marocain faisait occuper Tlemcen. Prévenu par de Lesseps, le gouvernement français rappela Clauzel, qui menaçait de déclencher une guerre contre le Maroc.

L'intérim fut assuré par un soldat discipliné et circonspect, le général Berthezène, à qui l'on ordonna une position d'attente. Cet honnête homme tenta de donner vie au système du protectorat à Oran et s'appuya dans la Mitidja sur un célèbre marabout fait agha des Arabes. Il fut de ce fait outrageusement calomnié par les *colonistes* qui voulaient « refouler au loin ce ramas de peuplades sauvages pour faire place à des hommes meilleurs » (A. Hain).

Sébastieni désigna pour le remplacer l'époux de sa maîtresse le général Savary (décembre 1831-avril 1833). Cet ancien ministre de la Police persécuta les citoyens d'Alger, fit exterminer la tribu des Al 'Ouffia et exécuter des chefs arabes attirés à Alger avec des sauf-conduits. Il entra même en conflit avec son intendant civil. Après sa mort, les généraux Avizard puis Voirol tentèrent vainement de réparer l'effet de ses violences. A Oran, les généraux Boyer puis Desmichels agirent, eux aussi, de manière parfaitement contradictoire ; le premier surnommé « Pierre le Cruel » gouverna par la terreur, le second tenta en 1834 de faire d'Abd el-Kader son protégé et le champion de la libération du pays contre la domination exécrée des Turcs.

Dans l'anarchie qui submergeait le pays, les chefs et les notables musulmans cherchaient une direction et un maître. En 1834, deux pouvoirs s'affirmèrent : dans le Constantinois le bey Hâjj Ahmed s'était maintenu et se prétendait le successeur du dey. Tout en parlant d'union et de concorde, il assurait l'ordre par la violence et négociait avec les Français et les Ottomans. A l'ouest, un jeune marabout de naissance chéri-

(1) Il y eut deux versions de ce traité : une version en français, inconnue des Tunisiens, contenait un article supplémentaire, ajouté par Clauzel, plaçant le bey de Constantine sous l'autorité de la France. Le traité arabe signé par Clauzel ne fut pas communiqué au gouvernement. On trouvera son texte inédit dans ma thèse annexe.

fienne, de la confrérie des Qâdirîya (1), Abd el-Kader, s'était fait reconnaître à 24 ans comme « sultan des Arabes » par quelques tribus de la région de Mascara. Pieux et brave, le jeune chef proclama le premier le *jihâd* contre les Infidèles et s'installa dans l'ancien palais des beys. Toutefois il accepta, le 26 février 1834, la paix que le général Desmichels lui accordait. Cette fois encore, il y eut deux traités : l'un patent bilingue, l'autre secret en langue arabe que Desmichels ne communiqua pas à Paris. Moyennant ce subterfuge, le général put annoncer au gouvernement la soumission de la province d'Oran et la liberté du commerce, alors qu'il avait signé un traité par lequel il reconnaissait la souveraineté de « l'Emir des Croyants » (*Amîr al Mu'minîn*), accordait à celui-ci un monopole commercial à Arzew et s'engageait à l'aider. Desmichels fournit jusqu'à des armes à son allié. Grâce à lui Abd el-Kader remporta sur les anciennes milices du bey turc une victoire au *Meharaz* (12 juillet 1834) : elle marque pour les Musulmans le début d'une nouvelle ère, celle des *chorfâ arabes*.

I. — « Le système guerroyant » (1835-1836)

La Régence allait-elle devenir un Etat arabe ? On put le croire à voir comment Abd el-Kader, sous prétexte d'écraser une nouvelle révolte des Derqâoua, passait outre aux interdictions prononcées par le gouverneur Drouet d'Erlon et intervenait sans opposition dans l'ancien beylik du Titteri. Toutefois, lorsque le gouverneur eût été informé de l'existence du traité signé par Desmichels, il remplaça celui-ci par le général Trézel. Ce dernier s'allia avec les tribus du *makhzen* turc. Dès lors, les hostilités reprurent avec Abd el-Kader qui infligea à Trézel le sérieux échec de *la Macta* (28 juin 1835).

Cette fois l'honneur national était atteint. On renvoya en Algérie le maréchal Clauzel dont les partisans faisaient un « nouveau Scipion l'Africain » (juillet 1835-février 1837). Celui-ci multiplia les proclamations retentissantes et les expéditions militaires vaines. La prise de Mascara et l'occupation de Tlemcen, qui mettaient selon lui fin à la guerre, furent suivies de l'échec de Sidi-Yacoub et du siège du camp français de Rachgoun. Pour le dégager intervint un corps expéditionnaire venu de France sous les ordres du général Bugeaud. Celui-ci battit les troupes régulières de l'Emir à *la Sikkak* (6 juillet 1836) puis se rembarqua. La situation était pire dans

(1) Comme son nom permettait de le supposer 'Abd al Qâdir-ibn-Mûhy-1-dtn.

G.P.R.A. précipita le conflit ; M. Ben Bella se solidarisa aussitôt avec l'état-major de l'armée du front Ouest et constitua à Tlemcen un Bureau politique « chargé de prendre en main les destinées de l'Algérie ». M. Ben Khedda, follement acclamé à Alger, se prêta cependant à des négociations avec le Bureau politique de Tlemcen, provoquant la formation d'un troisième groupe moins conciliant, dit de Tizi-Ouzou (Belqâsem Krîm, Boudiaf) lequel en « appela au peuple algérien contre le coup d'Etat de l'A.L.N. ». Pourtant un compromis fut négocié en faveur d'un Bureau politique élargi. C'était en fait une victoire de M. Ben Bella (2 août) ; le G.P.R.A. s'effaçait.

Cette période d'anarchie à la faveur de laquelle se déroulèrent règlements de compte (exécution de plusieurs milliers de harkis ou de musulmans pro-français) et enlèvements d'Européens (1 800 « disparus » selon un chiffre officiel) amena un nouvel exode qui paralysa la vie économique et l'administration du pouvoir exécutif provisoire.

Tandis que le nouveau Bureau politique préparait la campagne électorale qui devait investir les 196 candidats officiels désignés par lui, le conflit intérieur rebondit entre partisans et adversaires de M. Ben Bella, entre civils et militaires, et entre les unités des diverses *wilaya*. Des fusillades meurtrières opposèrent à Alger même les partisans des deux camps ; des accrochages sanglants eurent lieu dans divers secteurs (Boghari, Aumale, Orléansville) entre l'Armée nationale populaire du colonel Boumedién et la Wilaya 4. Le petit peuple stupéfait manifesta contre ces jeux de prince (*Barakat !*) cependant que M. Khider obtenait un cessez-le-feu entre *wilaya* (7 septembre). Alger fut démilitarisé ce qui permit aux forces de Boumedién d'entrer sans coup férir dans la ville le 10 septembre assurant ainsi la victoire définitive de M. Ben Bella.

Le 25 septembre, l'Assemblée nationale constituante proclamait la naissance de la *République algérienne démocratique et populaire*. Puis elle investissait par 159 voix contre 1 le gouvernement Ben Bella : n'y figurait aucun membre du dernier

G.P.R.A. ; en revanche, cinq militaires, dont le colonel Boumediène, occupaient les postes-clés. Ce gouvernement proclama sa volonté de réaliser aussitôt une Révolution socialiste, une réforme agraire, une algérianisation des cadres.

La Révolution algérienne d'inspiration surtout nassérienne rejette officiellement le marxisme et le système communiste. Toutefois, en dépit de certaines originalités, elle a choisi les méthodes des révolutions communistes et répudié celles du socialisme démocratique. La notion de parti unique qui ne s'était pas dégagée au Congrès de Tripoli a été peu à peu imposée. Le parti communiste algérien, le parti de la Révolution socialiste puis toute organisation à but politique ont été et demeurent interdits. « Le F.L.N. est le parti unique d'avant-garde » ; encore faut-il comprendre que le parti est celui qui est né durant la crise de l'été 62. C'est ce qui explique que les assises du F.L.N. qui devaient se tenir au début de 1963 n'aient été réunies qu'en avril 1964 : le parti devait être reconstitué. Le secrétariat confié à Khider jusqu'en avril 1963 appartient ensuite à Ben Bella. La mise au pas des syndicats qui espéraient rester indépendants du parti fut plus difficile à obtenir. Toutefois à la suite du Premier Congrès de l'U.G.T.A., celle-ci devint « sous l'égide du F.L.N., une de ses organisations nationales » et dut se retirer de la Confédération Internationale des Syndicats Libres. L'Assemblée nationale constituante a vu, peu après, son rôle s'amenuiser. La Constitution elle-même a été élaborée en dehors d'elle, ce qui a entraîné la démission de ceux qui, comme Ferhat 'Abbâs et Krim auraient voulu en faire un instrument de contrôle du gouvernement. Cette constitution, de type présidentiel autoritaire et de style révolutionnaire, fut acceptée par référé-

rendum le 8 septembre 1963 (5 166 185 *oui* et 105 047 *non*). Puis M. Ben Bella fut élu Président de la République par 5 865 103 voix.

Le socialisme algérien se voulait avant tout en 1963 une révolution paysanne. Ben Bella issu du monde paysan portait plus volontiers son regard du côté des campagnes et se méfiait de l'attitude revendicative des ouvriers et des citadins. D'autre part, au contact des théoriciens comme F. Fanon, le F.L.N. s'était créé un mythe selon lequel toutes les révolutions des colonisés seraient d'origine rurale. Enfin et surtout l'Algérie révolutionnaire a eu la chance de pouvoir disposer de terres de colonisation en pleine exploitation. Les terres abandonnées par le départ des colons furent déclarées « biens vacants » et exploitées par des comités de gestion composés d'anciens ouvriers agricoles. D'autres propriétés devinrent « vacantes » après expulsion des colons sous la menace ; d'autres encore furent occupées militairement et nationalisées (il s'agissait surtout des grands domaines d'exploitation capitaliste). Enfin le 1^{er} octobre 1963 toutes les terres appartenant à des Français furent nationalisées.

Le secteur socialiste est alors né du regroupement des anciens domaines en unités agricoles autogérées de dimensions importantes. En même temps était créé un Office national de la Réforme agraire (O.N.R.A.) dont la lourde gestion étatique brisa les revendications d'autonomie des comités locaux sans parvenir à un rôle d'animation. L'O.N.R.A. fut dissous en 1966 lorsqu'il apparut que le déficit du secteur socialiste atteignait 1 milliard de D.A.

Le secteur rural autogéré, qui s'étendait en 1965 sur 2 302 280 ha et comprenait presque toute l'agriculture moderne, n'était guère formé que de 115 000 ouvriers permanents en 1968 sur une population active agricole de 1 300 000. Toutefois les comités de gestion (dont le nombre a été réduit de 2 300 à 1 650 en 1969) gèrent 60 % du produit brut de l'agriculture.

Dans le secteur industriel et commercial toutes les entreprises « vacantes » furent confiées à l'autogestion ainsi que certaines usines importantes appartenant à des sociétés françaises. Quelques entreprises et propriétés algériennes ont également été placées sous la gestion de coopératives. (Les entreprises industrielles autogérées ne rassemblent pas plus de 10 000 travailleurs.) Quant au commerce extérieur, il est en majeure partie monopolisé par un office étatique, l'O.N.A.C.O.

Cette socialisation précipitée dans un pays qui ne disposait encore que de cadres administratifs et techniques peu nombreux entraîna d'abord des déboires et des difficultés économiques et financières. Le secteur rural autogéré absorba longtemps la majeure partie des crédits disponibles et son activité fut lourdement déficitaire. La production agricole cependant ne progressa pas alors que les besoins de la consommation ne cessent d'augmenter. La moyenne de la production céréalière ne dépasse pas 16 à 17 millions de quintaux alors que les besoins s'élèvent à 24-25 millions et que la population augmente de 3 % par an (les 12 millions d'Algériens de 1966 sont devenus 19,8 millions en 1981).

La situation sociale fut encore plus préoccupante : l'Algérie comptait en 1963 deux millions de chômeurs et 2 600 000 personnes sans ressources. Cela suffit à expliquer, sans qu'il soit nécessaire d'invoquer « les provocations de l'étranger », les divers troubles de cette période nés de la misère : révoltes paysannes notamment dans le Constantinois ; extension du banditisme, manifestations sporadiques mais continues de chômeurs dans les villes.

Encore le gouvernement Ben Bella s'était-il décidé à accepter la politique de coopération avec la France qu'on pouvait croire compromise à la fin de 1962. Cela valut à l'Algérie en deux ans une aide de 268 milliards d'A.F. et toute une série de décisions favorisant son économie (achèvement des travaux entrepris ; envoi de techniciens volontaires et de coopérants de l'Education nationale ; achats de vins). L'immigration algérienne fut favorisée. Le nombre des Algériens présents en France atteignait alors 510 000 (884 320 en 1975, 1 million environ en 1981), leurs salaires 170 milliards.

Malgré l'importance de la coopération franco-algérienne entre 1963 et 1970, celle-ci ne fut longtemps acceptée qu'à contrecœur en Algérie. Inversement, une partie de l'opinion française gronda contre ces « largesses à fonds perdus » et triompha lors des nationalisations des compagnies pétrolières françaises : « La coopération, coûteuse à la France, profitable à l'Algérie, avait été l'échec de la V^e République. »

Pour contrebalancer ses relations commerciales avec la France jugées trop étroites (en 1964 l'Algérie exportait en France pour plus de 3 milliards de dinars et important pour 2,4 milliards), l'Algérie a cherché à développer ses relations économiques surtout d'abord avec les Etats socialistes, puis avec les Etats capitalistes. L'U.R.S.S. a fourni des prêts et une aide technique, mais commerce peu avec l'Algérie. Celle-ci fait désormais l'essentiel de son commerce avec les pays de la Communauté économique européenne — environ 70 % du total dont la moitié avec la France. La part des pays socialistes reste faible (moins de 5 %), celle des Etats-Unis et des Etats américains est forte (de l'ordre de 10 %). La France demeurait en 1970 le premier fournisseur de l'Algérie mais son rôle diminue depuis la crise de 1971 tandis que de nouveaux partenaires commerciaux apparaissent (Italie, Japon) ou se renforcent (Etats-Unis, Allemagne fédérale).

L'exploitation du pétrole et du gaz naturel était en 1963 et demeure plus que jamais le principal atout économique de l'Algérie. Le gouvernement d'Alger s'en tint jusqu'en 1970 au principe d'une collaboration avec diverses sociétés d'exploitation étrangères. Déjà en 1967 les ressources pétrolières équivalaient en valeur à celles tirées de l'exportation des vins ou du rapatriement des salaires des travailleurs immigrés. La seule fiscalité pétrolière fournissait en moyenne 22 % des ressources budgétaires avant les nationalisations.

La Révolution algérienne entend enfin réarabiser l'Algérie « dépersonnalisée par le colonialisme » : « il n'est pas possible

de construire le socialisme sans arabisation. » Cette volonté d'arabisation s'est progressivement affirmée dans l'enseignement. Le bilinguisme n'étant considéré que comme « circonstanciel », l'Algérie a toujours refusé de s'associer au mouvement de la francophonie et développe par tous les moyens l'usage de la langue arabe. C'est là une tâche difficile, car l'arabe littéraire, classique ou moderne, est une langue étrangère pour les Algériens. Malgré les progrès de l'arabe, le bilinguisme franco-arabe demeure un état de fait : les quotidiens de langue arabe sont moins nombreux et moins lus que les organes rédigés en français. Et la démocratisation de l'enseignement a multiplié paradoxalement le nombre des francophones. Ce bilinguisme, loin d'être un handicap, paraît bien plutôt être une chance pour l'Algérie.

La politique étrangère de la République populaire algérienne, admise à l'O.N.U. le 8 octobre 1962, s'inspire officiellement de sa position géographique, mais surtout idéologique. « L'Algérie est partie intégrante du Maghreb arabe, du monde arabe et de l'Afrique » ; elle pratique le neutralisme positif et le non-engagement (art. 2 de la Constitution).

La vocation africaine de l'Algérie s'est surtout traduite jusque-là par ses prises de position en faveur des mouvements de libération de l'Angola et des nationalistes de l'Afrique du Sud. Son adhésion à la charte d'Addis-Abéba lui avait valu une grande popularité parmi les dirigeants de l'Afrique noire, jusqu'au moment où ceux-ci en vinrent à redouter que l'Algérie ne se fit le champion de toute entreprise de subversion en Afrique. Tout au contraire l'arabisme, solennellement ou familièrement manifesté par M. Ben Bella (« Nous sommes Arabes, Arabes ! »), a été renforcé par divers échanges et quelques voyages officiels dont celui du colonel Nasser à Alger. L'aide militaire égyptienne à l'armée nationale populaire est constante mais s'est développée lors des crises qui ont opposé l'Algérie à ses voisins.

Il s'en faut de beaucoup en effet que la réalisation du Maghreb arabe unifié prévu à Tanger en 1958 ait progressé car le rêve maghribin a été obscurci par divers conflits diplomatiques et militaires. Dès janvier 1963, M. Bourguiba rappelait son am-

bassadeur en signe de protestation contre la protection accordée par l'Algérie aux auteurs d'un complot contre le régime tunisien.

Entre Alger et Rabat, un conflit plus grave éclata en octobre 1963. Depuis 1960 les Marocains espéraient voir modifier en leur faveur la frontière saharienne fixée à leurs dépens par la France et cela conformément à un accord signé entre Mohammed V et le G.P.R.A. Tandis que des négociations se déroulaient à Oujda, des accrochages eurent lieu à la frontière et les troupes algériennes s'emparèrent le 8 octobre de postes réoccupés le 14 par les Marocains. Le gouvernement algérien décréta la mobilisation générale des anciens *djounoud* et dénonça en Hassan II « roi fantoche, un criminel ». La médiation du souverain éthiopien aboutit à la Conférence de Bamako et à l'acceptation d'un cessez-le-feu sur la base du *statu quo*.

Au congrès F.L.N. d'avril 1964 les partisans de la voie léniniste firent approuver leurs thèses par le parti et désignèrent leurs adversaires, les *'ulamâ* traités d'obscurantistes, les nouveaux cadres dits bourgeoisie administrative et l'Armée populaire, la seule force organisée du pays. Cette déclaration de guerre devait fatalement provoquer la réaction des groupes menacés. Encore que M. Ben Bella ait louvoyé, donné des gages à l'armée puis aux marxistes, trouvé des appuis à l'étranger, l'opposition grandissait. Elle lui reprochait de sacrifier les intérêts algériens à sa stratégie révolutionnaire cosmopolite et d'entraîner le pays, par un socialisme plus folklorique qu'efficace, dans la ruine économique et la dépendance étrangère. Quand l'armée eut obtenu la défaite complète du F.F.S., son chef, M. Boumediène, passa à l'action. Le 19 juin 1965, à la veille de la conférence afro-asiatique d'Alger qui devait faire de lui le héros du Tiers Monde, M. Ben Bella était arrêté et ses amis furent impuissants à organiser une résistance. Quelques-uns ont été emprisonnés mais 1 500 prisonniers politiques du régime antérieur ont été libérés.

Renonçant au romantisme révolutionnaire, le gouvernement Boumediène annonça son intention

de remettre en ordre le pays et de lui donner une économie moderne. Après 13 ans d'exercice du pouvoir l'historien peut dire que l'équipe nouvelle s'est montrée réaliste et efficace.

Sur le plan politique elle a réussi à surmonter plusieurs crises internes, dont un putsch avorté, et à construire un Etat centralisé. Des institutions communales et régionales ont été mises en place : la réforme communale de 1969 et celle des *wilaya* de 1969 ont doté le pays d'institutions représentatives : assemblées populaires communales et assemblées de *wilaya* élues sur des listes présentées par le Parti. En 1976 la *Charte nationale* a été approuvée par référendum après discussions et consultations populaires. Elle précise les traits et les ambitions de l'Etat socialiste.

Sur le plan financier, grâce à des budgets à peu près équilibrés, l'indépendance a été assurée. L'apparition d'excédents dans les budgets de fonctionnement a permis de financer une grande partie des dépenses d'équipement, l'essentiel étant fourni par des emprunts extérieurs. Mais, pour financer le Plan quadriennal, le gouvernement décida la nationalisation des hydrocarbures au début de 1971, ce qui affecta les relations avec la France.

Sur le plan économique, les résultats ne sont pas contestables, comme le montre la forte croissance du produit intérieur brut. L'industrialisation a été le moteur de ce développement. Un vaste secteur industriel d'Etat s'est créé grâce au pétrole et au gaz naturel, mais aussi grâce à des investissements massifs et à l'aide étrangère. De grands complexes industriels modernes sont apparus à Skikda, Annaba, Arzew, d'autres sont prévus dans le second Plan. L'Algérie dispose notamment d'un vaste complexe sidérurgique à El Hadjar (1 600 000 t d'acier prévus

en 1977), de deux raffineries de pétrole, d'usines d'engrais et de liquéfaction de gaz naturel et d'un important complexe textile.

Des progrès rapides ont été également accomplis en matière d'éducation et de formation professionnelle, rendant possible une progressive algérianisation des cadres. L'Algérie compte 1 039 000 enfants scolarisés dans l'enseignement primaire et moyen en 1963, plus de 4,5 millions en 1980. Près de 80 000 étudiants en 1981 (2 800 en 1963). Toutes les écoles libres ont été nationalisées, mais l'école unique est confessionnelle. Le nombre des mosquées serait passé de 2 200 à 5 829 en 1980.

Depuis le I^{er} Plan quadriennal (1970-1973) et surtout le II^e Plan (1974-1977), l'Algérie visait à accélérer son processus d'industrialisation pour faire « décoller » l'ensemble de son économie. Elle s'est trouvée gênée par la crise mondiale, le ralentissement des envois d'argent de l'émigration et la baisse de ses exportations pétrolières ; elle a dû accroître son endettement vis-à-vis de l'étranger (le service de la dette représente 16,5 % de la valeur des exportations). En 1976 le relèvement des prix de vente du gaz naturel et du pétrole qui a atteint une production de 50 millions de tonnes a permis une augmentation substantielle des rentrées en dollars. Le nombre des emplois non agricoles s'est accru de 65 % de 1966 à 1973, spécialement dans les nouvelles industries lourdes, et atteint environ 1 120 000. La moitié des habitants adultes des villes et des agglomérations semi-urbaines ont désormais une activité professionnelle permanente. Dans les campagnes, au contraire, l'emploi stagne et le chômage s'accroît dans les régions déshéritées.

La Réforme agraire, appliquée de 1972 à 1975

sur 1 141 000 ha, est fondée sur le système des coopératives : 5 261 coopératives de trois types ont été constituées, de 217 ha en moyenne, intéressant 90 000 paysans contre 170 000 dans le secteur auto-géré. La nationalisation des terres des propriétaires non exploitants ou absentéistes et la limitation des grandes propriétés ont été menées avec prudence : 10 % seulement des propriétés privées ont été étatisés. La Réforme agraire, qui n'a provoqué que quelques remous, ne paraît pas susciter un grand enthousiasme chez les attributaires : 7,7 % se sont même désistés. Associer à cette transformation autoritaire qui reste subordonnée à l'industrialisation une population de 7 millions de paysans ne peut être que le résultat d'une œuvre de longue haleine.

Après la disparition de Houari Boumediène, le 27 décembre 1978, et l'élection du Président Chadli Boudjedid, le 7 février 1979, les nouveaux dirigeants doivent affronter toute une série de problèmes économiques et sociaux, nés surtout de la croissance démographique accélérée (la population aura doublé depuis l'indépendance) mais aussi de l'urbanisation (le nombre des citadins a doublé en dix ans) et de la priorité accordée aux industries supposées « industrialisantes ». La situation dans le domaine du logement est dramatique puisqu'il faudrait construire un million de logements en dix ans pour maintenir seulement la pénurie à son niveau de 1979 ; l'insuffisance des équipements hydrauliques se fait criante et se traduit déjà par le rationnement de l'eau dans la plupart des villes ; la désertion des campagnes devenue préoccupante appelle l'amélioration des conditions de vie des ruraux et des mesures d'incitation à la production agricole. La situation politique devenue plus transparente

révèle que l'opinion souhaite une certaine libéralisation, cependant que les tensions politiques et sociales apparaissent à nu entre les tendances marxistes, réformistes et conservatrices, entre la jeunesse formée dans les « filières arabisées » et les étudiants francophones, entre les travailleurs des villes et ceux des campagnes, entre les villes côtières et le Sud déshérité (bien que recélant les principales richesses naturelles du pays). L'arbitrage du Parti et du Président s'impose donc compte tenu que la légitimité d'un parti unique repose souvent plus sur la confiance populaire que sur sa fidélité à l'idéologie.

Le 5 juillet 1982, l'Algérie a célébré avec discrétion le vingtième anniversaire de son indépendance. Pour reconquérir son marché intérieur et accéder à l'autonomie, l'Algérie s'est au cours de ses trois plans successifs largement industrialisée. Pour réaliser les investissements nécessaires à l'industrialisation, elle a mobilisé le plus clair de ses ressources, mais ce transfert n'a pu s'opérer qu'au détriment des autres secteurs (agriculture surtout) et de l'ensemble des infrastructures sociales (logements, transports, équipements socioculturels). Comme les résultats en termes de production n'ont pas toujours atteint les prévisions et que l'appareil industriel tourne au ralenti, la tendance récente vise à améliorer la gestion et la productivité et à rendre vie aux secteurs sacrifiés. Le Plan quinquennal 1980-1984 fut conçu en partie dans cette optique. Il voulait amorcer de plus « une décennie sociale » et le F.L.N. s'est donné comme devise « Pour une vie meilleure ». Mais la politique démographique exubérante de ces vingt dernières années le permettra-t-elle ? L'Algérie, même en mettant en place une tardive planification des naissances, verra sa population doubler à nouveau à l'horizon de l'an 2000.

L'Algérie contrainte à des importations alimentaires toujours plus considérables est confrontée simultanément à la baisse dramatique de ses revenus pétroliers, son unique source de devises étrangères. Pour tenter de remédier à cette crise durable, l'Etat algérien cherche à augmenter la production agricole, libéralise sa politique économique, encourage même depuis 1986 les investissements étrangers, mais doit faire face à un lourd endettement extérieur.



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

- PELLISSIER DE REYNAUD (E.), *Annales algériennes*, Paris, 1854, 3 vol.
GSELL (S.), MARÇAIS (G.), et YVER (G.), *Histoire d'Algérie*, Paris, 1927.
BERNARD (Augustin), *L'Algérie (Histoire des colonies françaises, t. II)*, Paris, 1930.
JULIEN (Ch.-A.), *Histoire de l'Afrique du Nord*, Paris (1931).
JULIEN (Ch.-A.), *Histoire de l'Algérie contemporaine. T. I : La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, Paris (1964), Presses Universitaires de France.
LACOSTE (Y.), NOUSCHI (A.) et PRENANT (A.), *L'Algérie, passé et présent*, Paris (1960).
CUBERTAFOND (B.), *L'Algérie contemporaine*, coll. « Que sais-je ? », n° 1977, 1981.
VATIN (J.-C.), *L'Algérie politique : histoire et société*, Paris, 1974.

PARTI LES THÈSES DE DOCTORAT

- KADDACHE (M.), *Histoire du nationalisme algérien*, 2 vol., Alger, S.N.E.D., 1980.
ISNARD (H.), *La vigne en Algérie*, 2 tomes, Gap (1951-1954).
GUIRAL (P.), *Marseille et l'Algérie (1830-1841)*, Gap (1957).
MEYNIER (G.), *L'Algérie révélée*, Genève, Droz, 1981.
CHIKH (Slimane), *L'Algérie en armes ou le temps des certitudes*, Paris, 1981.
PERVILLÉ (G.), *Les étudiants algériens de l'Université française (1880-1962)*, C.N.R.S., 1984.
NOUSCHI (A.), *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête à 1919*, Tunis (1961).
KADDACHE (M.), *La vie politique à Alger de 1919 à 1939*, Alger, 1970.
REY-GOLDZEIGUER (A.), *Le royaume arabe (1861-1870)*, Alger, S.N.E.D., 1977.

PROBLÈMES POLITIQUES CONTEMPORAINS

- JULIEN (Ch.-A.), *L'Afrique du Nord en marche*, Paris (1953).
OPPERMANN (T.), *Le problème algérien*, Paris (1961).
MANDOUZE (A.), *La révolution algérienne par les textes*, Paris (1961).
PAILLAT (Cl.), *Dossier secret de l'Algérie*, Paris, 1961-62, 2 vol.
LE TOURNEAU (R.), *Evolution politique de l'Afrique du Nord musulmane (1920-1961)*, Paris (1962).
NOUSCHI (A.), *La naissance du nationalisme algérien*, Paris (1962).
PERRUUX (F.) et divers, *Problèmes de l'Algérie indépendante*, Paris, 1963.
LECA (J.) et VATIN (J.-C.), *L'Algérie politique, institutions et régime*, Paris (1975).
ETIENNE (B.), *L'Algérie, cultures et révolutions*, Paris (1977).
JURQUET (J.), *La Révolution nationale algérienne et le Parti communiste français*, Editions du Centenaire, 1974, 1979, 3 vol.
STORA (B.), *Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens*, E.N.A., P.P.A.-M.T.L.D., Paris, 1985.